



Fiche d'inscription Confirmation / Approbation

..... (..) Le... .. 2024

Nom du propriétaire : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mail :@.....

Vous devez ensuite retourner avant le .../.. /2024 votre (vos) formulaire(s) à **Association de l'âne du Cotentin**
..... ou par mail : aco-association@outlook.fr

CONFIRMATION dans la RACE

Mâles et femelles nés en 2020 (minimum).

| Catégorie | Nom de l'âne | Date de naissance | N° SIRE | Date vaccin Téta-grippe |
|--|--------------|-------------------|---------|----------------------------|
| Mâles ou Hongres 1.20 à 1.35 m. | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| Femelles 1.15 à 1.30 m. | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

CERTIFICATION DES CARNETS

Nous rappelons aux adhérents qu'avant les confirmations d'ânes ou d'ânesse **le carnet de l'animal doit être validé ou certifié par un identificateur habilité (agent des haras ou vétérinaire) l'identificateur examine l'animal et ajuste si besoin le signalement et le valide dans l'encart prévu à cet effet (pour les animaux né(e) avant 2017).**

Un procès-verbal sera adressé à SIRE par l'association pour enregistrement (dans le règlement concours de l'OS de l'âne du Cotentin)

Vous devez obligatoirement présenter le document d'identification (livret) à l'entrée.

Joindre à ce courrier les photocopies des documents suivant:

- *document d'identification (1ere page),*
- *identification, vérification du signalement, signalement graphique (2e page)*
- *une photo de l'animal*

Aucun âne tondu ou ayant la crinière coupée ou en mauvais état physique ne sera accepté.

Pour les confirmations une somme de 15 euros pour les adhérents ou 40 euros pour les non adhérents vous sera demandée à régler au secrétariat le matin

Date et signature :